

Réunion du 29 juin 2021

N° 76/2021

Complément aire de jeux - devis AJ3M

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la nécessité de créer un espace workout sur le city actuel ainsi que la fourniture d'une réhausse pare-ballons pour un montant de 11 361,00 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte le devis de l'entreprise AJ3M pour un montant de 11 361,00 € H.T,
 - Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021 en section d'investissement par décision modificative,
 - Autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.
-

N° 77/2021

Travaux de signalisation – logements ancienne gendarmerie

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance d'effectuer des marquages au sol et autres signalisations sur le parking privé des logements de l'ancienne gendarmerie pour un montant de 7 414,00 € HT

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte le devis de l'entreprise COGHETTO pour un montant de 7 414,00 € H.T,
 - Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021, en section d'investissement par décision modificative,
 - Autorise le Maire à signer les documents nécessaires.
-

N° 78/2021 *Modification délibération n°67 /2016*

Remboursement frais d'assemblée

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance que suite aux différentes élections, la commune perçoit des indemnités pour l'organisation et la préparation des élections.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte de verser ces indemnités à Madame PLAISIER Christine, secrétaire de mairie,
 - Autorise le Maire à signer les documents nécessaires.
-

N° 79/2021

Formation à la conduite d'une Plateforme Élévatrice Mobile de personnes – devis APAVE

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la nécessité de former nos agents techniques pour conduire d'une Plateforme Élévatrice Mobile de personnes avec l'organisme APAVE pour un montant de 700,00 € H.T. pour deux stagiaires.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte la formation pour un montant de 700,00 € H.T.,
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021, en section d'investissement, par décision modificative,
- Autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

N° 80/2021 modification délibération n°6/2021

N° 2021/ 66 R

Approbation de la révision de la carte communale

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Décide d'approuver la révision de la carte communale, en
- Accepte de faire appel au Cabinet CDHU pour un montant de 8 212,50 € H.T.,
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021, en section d'investissement, par décision modificative,
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

N° 81/2021

Remplacement du photocopieur de la Mairie

En raison de son ancienneté et de sa lenteur de fonctionnement, il est décidé de remplacer le photocopieur de la marque SHARP acheté en mai 2014.

Notre prestataire nous propose une offre de location d'un photocopieur de la marque SHARP pour un montant forfaitaire mensuel de 80,00€ H.T. ajoutant le coût de la copie couleur à 0,035 € et le noir/blanc à 0,0035 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte l'offre KODEN intégrant la fourniture de toner, l'entretien pièces et main d'œuvre ainsi que les déplacements,
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021, en section d'investissement, par décision modificative,
- Autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

N° 82/2021

Validation de la liste des logements en vente - ORVITIS

La Direction Gestion Locative-ORVITIS, sollicite la commune pour valider la liste des logements mis en vente rue Murots dont ils sont propriétaires, deux logements individuels mis en service en 1974 et géré par l'Agence de secteur Est Côte-d'Or.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Décide de valider la liste transmise par ORVITIS concernant les biens identifiés à la Convention d'Utilité Sociale 2021-2026 pour notre commune.
 - Autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.
-

N° 83/2021 modification délibération n°52/2021

Achat de matériels de rangement et échelle à l'atelier municipal

Le Conseil Municipal,

Après avoir recalculé la quantité linéaire de rayonnages pour un montant de 2 777,34 € H.T. et l'échelle -escabeau pour un montant de 1 370,00 € H.T. soit un montant total de 4 147,34 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte le montant total de 4 147,37 € H.T. pour l'achat de matériel à l'atelier municipal
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021 en section d'investissement, par décision modificative.
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

N° 84/2021

N° 2021/66 V

Gratification stagiaire

Le Conseil Municipal,

Après avoir accueilli le stagiaire Monsieur DUQUESNE Jessy pendant une durée de 2 mois sur la commune de Fontaine-Française

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Décide de lui verser une rémunération sur le principe d'une gratification soit un montant de 300 €,
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021, en section d'investissement, par décision modificative.
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires

N° 85/2021

Aménagement paysager du site de la Fontaine Henri IV

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la nécessité d'effectuer une étude du site, l'ONF propose le devis d'expertise sanitaire établi par Mme Marlène TRECA, Experte Arbre Conseil pour un montant de 1 140,00 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte le devis de l'ONF pour un montant de 1 140,00 € H.T.
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021, en section d'investissement, par décision modificative.
- Autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

N° 86/2021

Diagnostic amiante future chaufferie bois

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la nécessité d'effectuer un diagnostic amiante avant travaux pour la réalisation de la future chaufferie bois, pour un montant de 210,00 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte le devis de l'entreprise AC Environnement pour un montant de 210,00 € H.T.
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021, en section d'investissement, par décision modificative.
- Autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

N° 87/2021**Décoration illumination Noël-devis DECOLUM**

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la nécessité d'ajouter des sphères guirlandes pour compléter la décoration de Noël, pour un montant de 1 274,00 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte le devis de l'entreprise DECOLUM d'un montant de 1 274,00 € H.T.
- Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021, en section d'investissement par décision modificative,
- Autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

N° 88/2021**N° 2021/ 67 R****Mettre à jour et exploiter son Document Unique – devis APAVE**

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de l'obligation de mettre à jour et exploiter son Document Unique avec l'organisme APAVE pour un montant de 2 000,00 € H.T. par session pour 4 personnes.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte la formation pour un montant de 2 000,00 € H.T.,
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021, en section d'investissement, par décision modificative,
- Autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

N° 89/2021**Missions accessibilité et sécurité - Extension salle polyvalente**

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la nécessité de réaliser au préalable du dépôt du permis de construire les missions d'accessibilité et de sécurité, pour un montant de 600,00 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte les missions du cabinet Alpes Contrôle, pour un montant de 600,00 € H.T.,
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021, en section d'investissement par décision modificative,
- Autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

N° 90/2021**Missions accessibilité et sécurité - Construction Centre Médical**

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la nécessité de réaliser au préalable du dépôt du permis de construire les missions d'accessibilité et de sécurité, pour un montant de 600,00 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte les missions du cabinet Alpes Contrôle, pour un montant de 600,00 € H.T.,
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021, en section d'investissement, par décision modificative,
- Autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

N° 91/2021

Étude thermique-Construction Centre Médical

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la nécessité de réaliser une étude thermique au préalable du dépôt du permis de construire concernant la construction du Centre Médical.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte le devis du cabinet BILD pour un montant de 600,00 €H.T,
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021, en section d'investissement, par décision modificative,
- Autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.